

# COMPTE-RENDU DU CA du 10/01/2018

## 1 Informations du Président

Visite du Ministre reportée à fin janvier début février, sujet qui sera abordé : la réforme du plan licence. Lundi prochain rencontre avec le recteur concernant le budget avec prévision d'un prélèvement sur fond propre de 6 Millions d'euros, décision inconfortable mais politique. En effet le président nous a annoncé un déficit de l'Université de l'ordre de 6 Millions d'euros.

Réforme plan licence devra définir notre CAL Capacité d'Accueil Limite respectant la soutenabilité immobilière, humaine et financière.

Période de déménagements des personnels donc anxiogène.

Evaluation Hcéres (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) vague E pour cette année 2018 qui devra être nourrie par la communauté universitaire. 3 Sections seront évaluées : l'établissement, la formation et la recherche. Les modalités de « comment » seront définies dans une charte.

## 2 Modalités de fonctionnement du CA

**Damien Cuny VP CA** : Il affirme qu'il est important que le CA ait une dimension purement stratégique, débat pas plus de 3 heures, démarrage 15h00 le jeudi, les Doyens et directeurs de composantes seront invités à partir du 8/02. Le CA restreint sera convoqué le jeudi à 14h00.

Convocation 15j avant la séance et documents 10j avant la séance

Des formations pour les élus seront proposées, démarrage le 8/02 au matin.

Election du VP étudiant le 1/02/18

**M Fabien Santre (snasub-fsu)**: Il souhaite que 2 Biatss membre du CA soient associés au comité de direction, c'était le mode de fonctionnement à Lille2. Les BIATSS s'arrangent ensemble sur qui serait présent en fonction également du sujet.

**Damien Cuny VP CA** : Il est d'accord avec cette proposition et que le VP étudiant sera également présent.

**M Moulay-Driss Benchiboun SUniR**: Il précise qu'il est évidemment pour la présence des directeurs de composantes lors des CA mais se pose la question sur le déroulement et la gestion des débats avec en plus la présence des directeurs de composantes.

**Le président** : Les directeurs ou doyens seront présents en tant qu'invités et ne peuvent intervenir que si ils sont interpellés concernant des sujets propres à leurs composantes afin de permettre un débat de qualité. Sinon il serait difficile de savoir qui est élu et qui ne l'est pas.

**Jamel El Khattabi SNESUP FSU** : Les débats pourraient durer plus de 3 heures car il y a des sujets qui réclament du temps comme la réforme licence avec les volets : finance, formations et autres.

**Président** : Il y aura 2 temps : le premier stratégique pour lequel il faut le temps d'instruire. Le deuxième est fonctionnel, les dossiers sont déjà pré instruits (CR –CFVU –CT)

**M Anouar Benichou étudiants UNEF** : Il souhaite l'aménagement horaire des élus étudiants afin de pouvoir être présent aux instances. Les directeurs de laboratoires pourront ils participer au CA élargi ?

**Le Président** : Un courrier officiel sera rédigé afin de rappeler qu'il est nécessaire de libérer les élus. Les directeurs pourront être présents au CA élargi. Une bande son enregistrée du CA sera archivée, le coté nominatif sera supprimé, et cela sera disponible.

Un relevé de décisions sera transmis rapidement après le CA et plus tard un compte rendu approuvé.

### **3 Présentation de l'équipe de direction.**

M Pierre-Marie Robert sera le DGS de l'université de Lille. En attente de l'arrêté.

La DGS adjointe est Madame Savina, Madame Liard est l'agent comptable.

Réunion du cabinet de manière hebdomadaire avec le 1<sup>er</sup> VP/DGS/Directeur cabinet.

Le mardi réunion bureau élargi de 10h00 à 12H00 avec quelques VP en plus.

Le mardi après-midi avec l'ensemble des VP.

**M Anouar Benichou étudiants UNEF** : Quand et comment seront désignés les chargés de missions?  
Pourra-t-on avoir un organigramme ?

**Président** : Chaque VP définira un plan d'action pour 2018, c'est eux qui s'organiseront. L'organigramme est en cours.

### **4 Délibération relatives au fonctionnement de l'université**

#### **4.1 Délégations du CA au Président.**

**M Nicolas Lebas VP Région** : l'accord de délégation est indispensable au regard de la dimension de l'université. Beaucoup de personnes écrivent au nom de l'université, l'interlocuteur doit être le président.

**M Benoit Ruckebusch CGT**: La délégation concernant la partie formation est un fourre-tout.

**M Anouar Benichou étudiants UNEF** : Il s'inquiète de la délégation concernant la partie formation qui pourrait voir le jour à des formations Public-Privé.

**Damien Cunny VP CA** : Il indique que les conventions passent par les instances.

**VOTE : 3 CONTRE et 34 POUR**

#### **4.2 Aide sociale d'urgence.**

**M Philippe Vervaecke VP RH**: C'est un alignement de la politique sociale vers le haut. Exemple : Prise en charge d'aide funéraire.

**M Benoit Ruckebusch CGT**: Qu'en est-il de la confidentialité des bénéficiaires?

**Madame Savina DGS Adjointe** : Il y a le respect du droit de réserve et l'esprit de déontologie.

**M Philippe Vervaecke VP RH**: Un bilan sera remis respectant l'anonymat.

**M Etienne Farvaque Synergies** : Les étudiants post doctorant ne sont-ils pas exclus de ce dispositif ?

**Madame Céline Hermant directrice RH** Non cela ne l'exclut pas car il y a des dérogations.

**M Anouar Benichou étudiants UNEF** : Quel est le budget de l'aide sociale ?

**Madame Savina DGS Adjointe** : Il n'y a pas de droit de tirage, on traite des situations individuelles.

## **VOTE à l'Unanimité**

### **4.3 Tarifification de la restauration.**

**M Philippe Vervaecke VP RH**: Harmonisation de la restauration avec un alignement le plus favorable.

**M Benoit Ruckebusch CGT**: Il souhaite la baisse des tarifs P2-1 et P2-2. 30 Centimes de moins sur le P2-2 représente 13 000 € alors que l'université a dépensé 82 000 € en frais de bouche. L'offre CROUS est insuffisante car la moyenne est de 10J/an par personnel qui reste manger au CROUS.

**Madame Savina DGS Adjointe** : Le CT du 14/12 a voté favorablement pour cette tarification.

**M Fabien Santre (snasub-fsu)**: Il indique qu'un simple repas en brasserie du CROUSS coûte 4,90€.

**Madame Savina DGS Adjointe** : Cela doit être renégocié.

## **VOTE : 2 Abstention et 35 POUR**

### **4.4 Modalités d'avancement des Enseignants Chercheurs.**

**M Philippe Vervaecke VP RH** Passage au CT et CAC pas de contestation. Il doit y avoir un travail d'accompagnement par un processus mobilisant les unités de recherche et les unités de formation. Il faut de la transparence et de la lisibilité.

**Le Président** L'avancement sur le plan local ne doit pas être un rattrapage du plan national.

**Enseignant Synergies** : Qui remplit les grilles, le rapporteur ou le candidat ?

**M Philippe Vervaecke VP RH** : Le rapporteur l'accompagne à remplir la grille.

**M Moulay Driss Benchiboun élu SUnIR** : pour les promotions des EC, y'aura-t-il un contingent par secteur disciplinaire ou pas ? Car, l'appréciation des différentes commissions et différentes d'un secteur à l'autre et le fait de faire un seul ensemble risque de pénaliser certaines disciplines. Ne faut-il pas tout au moins dans un premier temps envisager des contingents de promotions, permettre aux commissions de se connaître et de travailler ensemble avant d'envisager un ensemble commun ?

**M Philippe Vervaecke VP RH** : Cela a déjà été discuté par le groupe de travail et la décision prise est de faire un travail d'ensemble.

**Jérôme Foncel SUNIR** : quelle harmonisation pour les évaluations des EC intra-sectorielles ? Il y a moins d'hétérogénéité des pratiques de recherche dans le secteur santé que dans le secteur SHS par exemple.

**M Philippe Vervaecke VP RH** : cette harmonisation se fera par la pratique et l'expérience.

## **VOTE : 4 Abstention et 33 POUR**

#### **4.5 Modalités de comptabilisation du temps de travail des personnels BIATSS, du SCD et de santé à complet du 1/09/18.**

Présentation par Céline Hermant **directrice RH**.

**M Benoit Ruckebusch CGT:** Il déclare qu'il y a de la discrimination sur l'université du fait de délai de mise en œuvre du badgeage. Problème de matériel. Il dit qu'il faut jouer sur le paramétrage existant avant d'avoir d'autres outils.

**M Fabien Santre :** Il ne comprend pas ce retard alors que l'université et ses acteurs y travaillent depuis 2 ans ?

**M Philippe Vervaecke VP RH** les documents démontrent qu'il y a bien eu des avancées.

**M Anthony Lens :** Pour le SCD il n'y a pas de choix dans la méthode de comptabilisation : le badgeage.

**M Philippe Vervaecke VP RH** Résultat lors du CT : 5 favorable 23 abstention et 0 contre.

**M Moulay-Driss Benchiboun SuniR:** N'y aurait-il pas un problème de gestion quand dans un bureau tout le monde ne sera pas forcément sur le même type de comptabilisation ?

**M Benoit Ruckebusch CGT:** il qualifie ce système de « surveilleuse »

**M Philippe Vervaecke VP RH** Il considère que c'est un instrument de protection de l'agent et les heures supplémentaires sont soumises à autorisation de l'autorité.

**M Anthony Lens (Synergies):** Le système pour lui permet de la souplesse car il y a des contraintes de poste en SCD.

**Madame Nathalie SCOL Personnalité extérieure :** Elle souhaite savoir si la circulaire concernant les 36 semaines d'activités pour les infirmières était appliquée en application du décret.

**Madame Céline Hermant directrice RH:** elle confirme que la circulaire est prise en compte

**VOTE document global : 2 Abstention 2 contre 33 POUR**

**VOTE Spécifique SCD : 3 Abstention 2 contre 32 POUR**

**VOTE Spécifique Santé : 4 Abstention 33 POUR**

### **5 Délibérations relatives aux questions budgétaires.**

#### **5.1 Durée d'amortissement**

**Vote à l'unanimité**

#### **5.2 Seuil d'amortissement**

**Le Président** demande au CA la validation de la proposition souhaitée par un membre du CA de modifier le montant du seuil d'amortissement matériel informatique qui passerait de 800€ au lieu de 500€.

## Vote à l'unanimité

### 5.3 Seuil du remboursement dérogatoire des nuitées de mission

**M Benoit Ruckebusch CGT:** Il souhaite avoir des éclaircissements au sujet les tarifs dérogatoires concernant les frais de déplacement.

**Madame Savina DGS Adjointe :** Elle indique que les frais sont différents quand l'université reçoit des hautes personnalités comme des diplomates.

**Frédéric Boiron :** Il fait remarquer que les invités viennent déjà à titre bénévole et qu'il est normal qu'il existe cette dérogation.

**Madame Martine Benoit Synergie :** Elle encadre 1400 EC, elle craint que toutes les personnes deviennent des hautes personnalités et de ce fait souhaite ajouter le mot **éminente** : personnalités **éminentes** invitées.

**Monsieur Gille Tout le monde Synergies :** demande de remplacer le mot stipule par dispose « l'arrêté du 3/07/2006 dispose que ces personnels...etc.

## Vote à l'unanimité

### 6 Questions diverses.

**M Anouar Benichou étudiants UNEF :** Il souhaite connaître le coût du panneau de l'université qui se trouve à la gare Lille Flandres.

**Le Président** Il ne connaît pas le coût.

**M Moulay-Driss Benchiboun SuniR:** Il souhaite avoir le compte- rendu des CT et pas seulement le résultat des votes. Ce qui permettra d'enrichir nos débats et nos échanges.

**Jamel El Khattabi SNESUP FSU** Il déclare qu'il est possible de faire de la communication gratuitement sur un panneau donnant sur la voie rapide.

**Damien Cuny VP CA :** Il y aura des échanges concernant Parcoursup .

**Léo Petit étudiant :** Il demande si il sera possible d'enregistrer une bande son lors des CT.

**Madame Savina DGS Adjointe :** OUI ;

**M Anouar Benichou étudiants UNEF :** Il souhaite connaître la capacité d'accueil en droit ? La position de l'administration.

**Le Président** Il faut une sélection active et non pas par l'échec.

Il y a également d'autres acteurs comme les BTS, l'université n'est pas le seul acteur de la formation. L'activité de formation ne doit pas dégrader notre activité de recherche il sera nécessaire d'avoir des moyens supplémentaires.

**Etudiant Inter Asso :** Quand est-il de la réforme PACES ?

**Damien Cuny VP CA :** Il y aura un débat au prochain CFVU.

**Monsieur Gille Tout le monde Synergies :** Quand pouvons- nous déposer des bons de commandes ?

**Madame Liard Agent comptable :** Il faut saisir le budget, reprise des bons de commandes vers le 16/27/ Janvier. 10 000 Bons de commandes non soldés, les paiements pourront reprendre à partir du 8/02.